



COMITÉ DE FINANCES

DATE: Le mardi 24 septembre 2013
ENDROIT: Four Points Sheraton
100, rue Rice
Edmundston, NB
HEURE: 17 h

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

Le président, Pierre Michaud, appela la réunion à l'ordre à 17 h 10, il souhaita la bienvenue aux membres du comité.

Membres présents	
M. Pierre Michaud, président	Maire de Clair
M. Carmel St-Amand, vice-président	Maire de Saint-Léonard
Membre absent	
M. Luc St-Jarre	Représentant de DSL
Personnel présent	
François Picard	Directeur général

2. État des résultats

Le directeur général présenta un état des résultats pour les périodes du 1er janvier 2013 au 30 juin 2013 ainsi qu'un estimé au 31 août 2013.

Les résultats pour les quatre services ont été révisés et discutés. Malgré les mesures entreprises au cours de l'exercice afin de rectifier certaines lacunes au budget 2013, certaines opérations seront possiblement déficitaires à la fin de l'exercice.

Il fut suggéré de faire parvenir l'état des résultats aux membres du conseil pour la réunion du 25 septembre, 2013.

3. Budget

Le directeur général mentionna que nous serons la quatrième CSR a présenté un budget en septembre.

Pour la présentation du 25 septembre, il suggéra aux membres du comité de présenter le sommaire exécutif du budget 2014 en comparaison du budget 2013 tout en identifiant les principaux points à être considérés.

Une copie complète du budget 2014 sera remise également aux membres du conseil avec le sommaire budgétaire s'y rattachant.

Le DG présenta une ébauche pour la résolution d'intention en vue de voter sur le budget et proposa la date du 13 novembre 2013 afin de respecter la période de 45 jours. Il mentionna également qu'il a reçu l'approbation aujourd'hui du Ministère de l'Environnement et Gouvernement locaux de pouvoir présenter le budget 2014 avec une période de transition s'échelonnant sur deux ans permettant ainsi aux municipalités de mieux s'ajuster aux augmentations et ceci en vue d'arriver à un taux uniforme pour 2015.

Le comité proposa de présenter les deux tableaux soit celui prescrit par la *Loi sur la prestation des services* basés essentiellement sur l'assiette fiscale et celui pour la transition.

Le directeur général fit part aux membres du comité qu'une rencontre avait eu lieu avec le maire de la Communauté rurale de Saint-André afin d'évaluer la possibilité que celle-ci reconsidère le service d'inspection offert par la CSR#1 Nord-Ouest.

4. Ajournement

La réunion fut ajournée par le président à 20 h 30.

.....
PIERRE MICHAUD, Président
général

.....
FRANÇOIS PICARD, Directeur